

Éolien en mer : reprise du chantier à partir du 22 février

Hier, le porteur du projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) a présenté le bilan des travaux et des études menées en 2021 et dévoilé son calendrier jusqu'à la fin du chantier.

Repères

À partir du 22 février, en fonction des conditions météorologiques

Le chantier de construction du parc éolien en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) reprendra à partir du mardi 22 février, en fonction des conditions météorologiques. Une date qui a été validée par la préfecture maritime. L'annonce a été faite, hier, à l'occasion d'une présentation, par le porteur de projet Ailes Marines, du bilan des travaux et des études menés en 2021 et le déroulé des futurs travaux.

Ce rendez-vous devançait la 11^e instance de concertation et de suivi qui s'est déroulée l'après-midi, et à laquelle la presse n'était pas conviée. Cette instance regroupe des représentants d'Ailes Marines, du gestionnaire du réseau de transport d'électricité RTE, de pêcheurs, de scientifiques et de hauts fonctionnaires.

Les travaux menés en 2021

Les travaux de construction réalisés l'an passé ont permis le pré-tranchage de 22 km qui servira à l'ensouillage des câbles reliant les 62 éoliennes entre elles. La société détenue par Iberdrola, géant mondial de l'énergie, assure que six stations ont été forées dont deux ont été installées. Selon le porteur de projet, le forage sur sol dur « est une réussite technique », malgré des casses répétées.

Études environnementales *in situ*

Des études concernant la mesure du bruit, de la turbidité (matières en sus-



Le navire « Aeolus », chargé des forages en baie de Saint-Brieuc, va reprendre de l'activité à partir du mardi 22 février.

(PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE)

pension liées au forage) avaient été faites en laboratoire dans le passé. « En 2021, ces mesures ont été réalisées *in situ* durant la première phase des travaux, explique Stéphane Alain Riou, directeur du développement. Le CNRS a équipé des coquilles Saint-Jacques de valvo-

mètres dans des cages pour suivre leur état de santé. Cette étude confirme qu'il n'y a eu aucune mortalité. Concernant le niveau sonore des travaux, il correspond à un trafic maritime normal. Il ressort que le bruit dans la baie diminue très vite avec la distance. » Ailes Marines

assure que les mesures de turbidité n'ont jamais atteint le premier seuil, toléré, et inscrit dans l'arrêté préfectoral.

La construction en 2022 et 2023

Les travaux recommenceront donc le mardi 22 février, si les conditions météorologiques le permettent. La base de la sixième sous-station électrique, en cours de finalisation à Anvers (Belgique), est prête à la recevoir. Elle devrait être en place au plus tard en juin.

Le pré-tranchage, le forage et mise en place des pieux supportant les jackets (fondations) va se poursuivre en mars. « Pour ce faire, le navire Aeolus sera équipé d'une quatrième foreuse qui permettra une rotation du matériel selon la topologie des sols », souligne Emmanuel Rollin, le vice-président.

À l'été, commencera la mise en place des fondations fabriquées à Brest (Finistère). Puis des câblers entreront en piste. Au deuxième semestre 2023, ce sera au tour des éoliennes fabriquées au Havre (Seine-Maritime).

1 500 emplois selon Ailes Marines

Pour cette construction, Ailes Marines confirme 1 500 emplois, dont 500 en Bretagne, et près de 120 PME bretonnes concernées. En 2022 et 2023, à Lézardrieux et Pleudaniel, le nombre d'emplois passera à 80. En exploitation, la maintenance du parc sera assurée par 100 personnes dans les Côtes-d'Armor.

Jérom FOUQUET.